



RAPPORT ANNUEL 2024

*Changeons les systèmes,
changeons les vies*

eclt
foundation



Table des matières

Avant-propos	3
Découvrez l'ECLT	4
Points forts 2024	9
Indonésie	13
Malawi	15
Mozambique	17
Tanzanie	19
Ouganda	21
États-Unis	23
Zimbabwe	25
Renforcement du plaidoyer et de l'engagement politique	27
Forum des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme	28
La Charte d'engagement : 10 ans plus tard	29
Finances	31
La Fondation ECLT	32



Avant-propos



Dr. Innocent Mugwagwa
Directeur exécutif
Fondation ECLT

Chers amis,

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de la Fondation ECLT pour 2024, qui documente nos progrès continus dans la lutte contre le travail des enfants.

Le rapport de cette année, **Changeons les systèmes, changeons les vies**, documente non seulement nos progrès, mais aussi l'élan croissant qui sous-tend notre mission collective. Dans sept pays et au sein de nombreuses communautés, nous avons travaillé main dans la main avec les gouvernements, les agences de régulation, la société civile, les entreprises et les communautés agricoles pour transformer les politiques en pratiques et les engagements en changements tangibles. Du Malawi à l'Indonésie, du plaidoyer aux États-Unis d'Amérique à l'amélioration de l'accès au financement dans les régions de Tanzanie, nos programmes ont permis d'autonomiser les familles, d'équiper les institutions et d'amplifier la voix des enfants.

L'urgence de notre mission reste claire. L'agriculture reste le secteur où le travail des enfants est le plus répandu dans le monde, avec des millions d'enfants engagés dans des travaux dangereux qui menacent leur santé, leur éducation et leur avenir. Pourtant, malgré ces défis, je suis encouragé par les progrès tangibles que nous avons constatés grâce à notre triple stratégie de collaboration

avec les États, de soutien aux entreprises et de mise en œuvre d'initiatives au niveau communautaire.

En 2024, nos partenariats ont donné lieu à des réalisations importantes. En Indonésie, nous avons soutenu le lancement de Directives complètes sur les pratiques de travail pour les chaînes d'approvisionnement agricoles. En Tanzanie, nous avons formalisé des collaborations avec le gouvernement et les conseils de récolte afin d'établir des normes de durabilité pour l'ensemble du secteur. Au Zimbabwe, nous avons coorganisé l'Indaba sur le travail des enfants, qui a rassemblé des parties prenantes de multiples secteurs afin de développer un plan d'action coordonné. Ces efforts illustrent notre engagement visant à catalyser l'action collective au niveau politique.

Au niveau communautaire, notre impact a été tout aussi significatif. Grâce à des initiatives telles que PROCLAIM au Malawi et UPSKILL au Mozambique, nous avons favorisé l'acquisition de connaissances financières par les ménages vulnérables, offert une formation professionnelle à des jeunes et renforcé les systèmes de protection de l'enfance. Plus de 3 000 enfants ont été retirés du travail ou en ont été éloignés, tandis que plus de 44 000 ont été indirectement empêchés de s'y livrer grâce à l'aide apportée aux personnes qui s'occupent d'eux.

Nous avons également franchi une étape importante, dix ans après le lancement de notre Charte d'engagement. Ce cadre applicable à l'ensemble de l'industrie a considérablement renforcé la diligence raisonnable parmi nos contributeurs et amélioré les pratiques dans les chaînes d'approvisionnement du tabac et au-delà, démontrant ainsi l'impact d'un engagement et d'une responsabilité durables.

À l'horizon de la VIe Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, qui se tiendra en 2026, nous portons en nous les enseignements et la dynamique de l'année écoulée.

Le chemin vers un secteur agricole sans travail des enfants reste complexe mais ensemble – avec les agriculteurs, les décideurs politiques, les travailleurs et les chefs d'entreprise – nous construisons les structures nécessaires pour le rendre possible.

Au nom de la Fondation ECLT, j'adresse mes plus sincères remerciements à nos partenaires, contributeurs et communautés qui ont aidé à faire de 2024 une année d'action et d'espoir.

Continuons à aller de l'avant – unis dans un même but et engagés en faveur des enfants.

Découvrez l'ECLT

La Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac est une organisation mondiale à but non lucratif qui se consacre à la lutte contre le travail des enfants dans les communautés agricoles, par le biais de solutions collaboratives et durables.

Nous sommes parmi les membres du Pacte mondial des Nations unies et bénéficions d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies, ce qui témoigne de notre engagement en faveur des droits de l'homme et des principes de développement durable internationalement reconnus.

L'ECLT s'attache à promouvoir l'élimination du travail des enfants en s'attaquant à ses causes profondes, notamment la réduction de la pauvreté,

l'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs et le renforcement des systèmes éducatifs dans les communautés agricoles.

En réunissant les gouvernements, les entreprises, les agriculteurs et les parties prenantes locales, la Fondation élabore des stratégies innovantes qui permettent non seulement de retirer les enfants des travaux dangereux, mais aussi de créer des changements systémiques qui empêchent le travail des enfants à la source.

Forte de plus de deux décennies d'expérience, l'ECLT est devenue un leader reconnu dans le domaine de la protection de l'enfance, en exerçant un impact significatif au sein des communautés agricoles et en démontrant une approche globale pour préserver l'avenir des enfants.

“

L'ECLT promeut
l'élimination du travail des
enfants dans l'agriculture





NOTRE MISSION

La Fondation ECLT catalyse le pouvoir des États, des entreprises et des communautés dans une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture

L'ECLT est une organisation pionnière qui se consacre à l'éradication du travail des enfants par le biais d'une approche globale et stratégique.

Nous nous engageons à transformer la vie des enfants dans les communautés agricoles en nous attaquant aux problèmes systémiques complexes qui perpétuent le travail des enfants.

Notre travail va au-delà des interventions immédiates et se concentre sur la création de solutions durables et à long terme qui rendent les institutions autonomes et protègent les droits fondamentaux des enfants.



NOTRE VISION

Une agriculture exempte de toute forme de travail des enfants

Nous imaginons un monde où aucun enfant n'est forcé de travailler, où les communautés agricoles prospèrent économiquement et où tous les enfants ont accès à l'éducation.

Notre objectif ultime est de briser le cycle de la pauvreté et de l'exploitation en créant des environnements qui privilégient le bien-être, l'éducation et les perspectives d'avenir des enfants.

Nous pensons qu'en nous attaquant aux causes profondes du travail des enfants et en encourageant les solutions collaboratives, nous sommes en mesure de changer radicalement le paysage de la protection des enfants dans les communautés agricoles.



NOS OBJECTIFS

1. Soutenir les États

pour qu'ils renforcent leur capacité à mettre en place des systèmes solides de protection de l'enfance dans les communautés agricoles.

2. Soutenir les entreprises

pour qu'elles renforcent leur capacité à lutter contre toutes les formes de travail des enfants dans les communautés agricoles.

3. Soutenir la mise en œuvre

de solutions fondées sur des données probantes pour les parties prenantes en vue de mettre fin à toutes les formes de travail des enfants dans les communautés agricoles.

Ce que nous faisons

POUR ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS

La Fondation ECLT poursuit une approche intégrée fondée sur les droits de l'homme pour éliminer le travail des enfants, qui comprend l'autonomisation des ménages et la lutte contre les normes sociales néfastes qui perpétuent le travail des enfants, la promotion d'un comportement responsable des entreprises et le renforcement des lois et des institutions pour l'enrayer.

Notre approche reconnaît que le travail des enfants est est la conséquence de défaillances à trois niveaux interdépendants



Au niveau des États

- Cadre juridique
- Accès et qualité de l'éducation
- Structure du marché
- Accès aux compétences et à la formation professionnelle pour les enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi
- Protection sociale, inspection du travail et systèmes d'orientation



Au niveau des entreprises

- Approches collaboratives
- Insuffisances en matière de travail décent
- Revenus de subsistance
- Normes minimales
- Lacunes en matière de capacités



Au niveau des communautés

- Facteurs culturels et sensibilisation
- Santé et sécurité
- Autonomisation des femmes
- Accès au financement
- Pauvreté et dépendance fonctionnelle
- Offres d'emploi
- Formation commerciale et éducation financière
- Caractère informel

Pourquoi nous le faisons

L'ECLT exploite la force collective des gouvernements, des entreprises et des communautés locales pour mener une action coordonnée en vue de l'élimination de toutes les formes de travail des enfants dans les secteurs agricoles.

Grâce à cette stratégie à trois volets, l'ECLT catalyse l'action collective visant à éliminer durablement le travail des enfants dans l'agriculture.

1 Travail avec le États

Nous travaillons avec les gouvernements car de nombreuses causes profondes du travail des enfants – telles que les lacunes en matière d'éducation et une protection sociale inadéquate – découlent de problèmes de gouvernance.

Les entreprises et les ONG ne pouvant se substituer aux fonctions essentielles des gouvernements, une collaboration efficace avec les États est cruciale pour accomplir des progrès significatifs dans la lutte contre le travail des enfants.

2 Soutien aux entreprises

Nous aidons les entreprises à éliminer le travail des enfants en promouvant la responsabilité des entreprises tout au long des chaînes d'approvisionnement.

L'ECLT apporte un soutien essentiel par le biais d'un transfert de compétences et d'approches collaboratives, car les entreprises n'ont souvent pas la capacité de s'attaquer seules à des problèmes sociaux complexes tels que le travail des enfants.

En outre, nous fournissons des cadres tels que la Charte d'engagement, qui aident les membres à aligner, renforcer et étendre leurs politiques et pratiques pour lutter contre le travail des enfants.

3 Initiatives communautaires

Nous mettons en œuvre des programmes locaux qui promeuvent l'éducation, encouragent l'épargne et développent des approches innovantes afin d'améliorer les revenus et les moyens de subsistance des agriculteurs.

Ces efforts au niveau communautaire permettent de recueillir des données probantes qui servent de base à des interventions à plus grande échelle auprès des États et des entreprises.



Comment nous y procédons

Nous analysons les causes profondes du travail des enfants – la pauvreté, le manque d'éducation et les difficultés économiques – et nous nous y attaquons à l'aide de solutions globales.

En améliorant les moyens de subsistance des agriculteurs, en développant l'éducation, en renforçant les institutions et en fournissant une formation professionnelle et un soutien économique, nous aidons les communautés à créer des environnements sûrs et favorables où les enfants peuvent apprendre et s'épanouir.

Collaboration avec les parties prenantes

Nous unissons les gouvernements, les entreprises, les communautés, les syndicats et les partenaires mondiaux pour lutter contre le travail des enfants. En encourageant la collaboration, même entre des intérêts divergents, nous maintenons la protection des enfants au centre de toutes les conversations.

Renforcement des capacités

Nous dotons les communautés, les entreprises et les gouvernements locaux des compétences et des connaissances nécessaires pour empêcher le travail des enfants. Nos programmes de formation vont de l'alphabétisation de base pour les enfants à des sessions avancées sur la protection des enfants, les droits de l'homme et l'agriculture durable.

Plaidoyer et politique

Nous faisons pression pour que les lois sur le travail des enfants soient renforcées et mieux appliquées. Grâce à nos activités de plaidoyer et de soutien politique, nous contribuons à l'élaboration d'une législation qui protège les droits de l'enfant.

Engagement communautaire

Nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés agricoles afin de les sensibiliser, de modifier les pratiques néfastes et d'offrir des alternatives durables qui allègent les pressions financières exercées sur les familles.

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Nous fixons et faisons respecter des normes en matière de travail des enfants dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement agricole. En partenariat avec les agriculteurs, les entreprises et les autorités de réglementation, nous mettons en place des systèmes qui garantissent des pratiques responsables et protègent les enfants.

Engagement en faveur des droits de l'homme

Notre travail est fondé sur un engagement ferme en faveur des droits de l'enfant. Nous nous concentrons sur le changement systémique afin que les enfants puissent avoir accès à l'éducation, à la protection, et aux opportunités.

Faits marquants 2024

Depuis 2011, la Fondation ECLT a touché plus de 1,5 million d'enfants, agriculteurs et familles.

Alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD) depuis leur création, nous travaillons de manière cohérente à l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture. Voici nos principales réussites pour 2024, qui reflètent notre travail dans sept pays.

1 PAS DE PAUVRETÉ

+6 000

soignants qui épargnent activement de l'argent par le biais de groupes VSLA au Malawi, au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda.

+11 000

jeunes participant à des VSLA au Malawi, donc financièrement autonomes.

80 %

des ménages membres d'une VSLA ont enregistré une augmentation de leur revenu réel en Tanzanie.



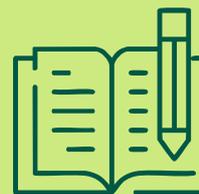
2 FAIM « ZÉRO »



+37 650

enfants ont bénéficié de repas servis à l'école au Malawi, ce qui leur a permis d'améliorer leur concentration et leur performance.

4 EDUCATION DE QUALITÉ



+1 850

enfants ayant reçu des kits scolaires au Mozambique.

417

enseignants formés au Malawi et au Mozambique.

8

écoles dotées d'infrastructures améliorées au Malawi et au Mozambique, ce qui a permis de créer un environnement plus propice à l'apprentissage des enfants.

96 %



des petits agriculteurs, membres de VSLA, ayant bénéficié de microcrédits au Malawi et en Tanzanie étaient des femmes.

5 EGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17

comités de protection de l'enfance au Malawi, au Mozambique et en Tanzanie ont amélioré leur viabilité en lançant des activités génératrices de revenus.

2

groupes de travail sur la durabilité spécifiques à l'industrie se sont formés en Tanzanie, notamment dans les industries du sisal et du tabac.

172

jeunes impliqués dans des travaux dangereux ou risquant de l'être au Mozambique ont obtenu un diplôme en formation et enseignement technique et professionnelle (FETP).



+44 000

enfants indirectement empêchés de tomber dans le travail des enfants grâce à la fourniture d'un soutien aux moyens de subsistance des personnes qui s'occupent d'eux.

143

réunions communautaires organisées au Malawi pour remettre en question et combattre les normes et les constructions sociales néfastes.

5

initiatives de recherche axées sur le travail des enfants menées en Indonésie, au Malawi, au Mozambique, en Tanzanie et au Zimbabwe.

278

jeunes reçoivent des kits de démarrage au Mozambique et en Tanzanie, afin qu'ils puissent générer un revenu en appliquant leurs compétences de manière indépendante.

725

petits agriculteurs formés aux principes et droits fondamentaux au travail (Code des bonnes pratiques de travail agricole) au Zimbabwe, conjointement avec le TIMB.

+3 000

ont été retirés ou maintenus à l'écart du travail des enfants dans les projets.

+31 900

personnes sensibilisées aux dangers du travail des enfants et aux moyens d'éviter les cas de travail des enfants ou d'y remédier.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



778

petits agriculteurs, membres des VSLA, ont bénéficié de microcrédits au Malawi et en Tanzanie.

240

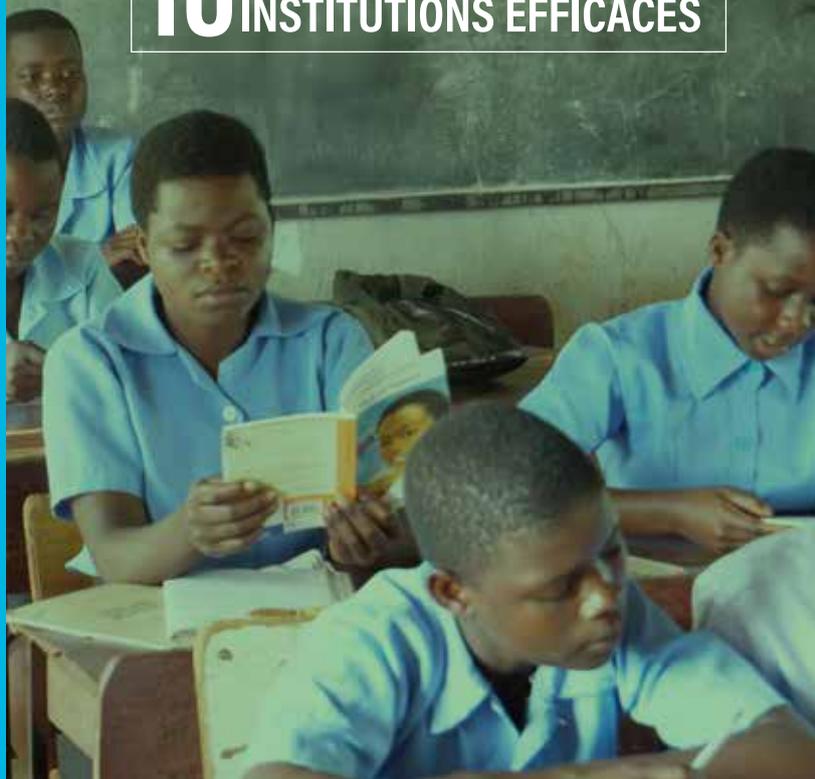
VSLA ont eu accès aux solutions bancaires numériques en Ouganda.



1 680

enfants fréquentant l'école primaire ont reçu un acte de naissance au Mozambique, ce qui a facilité leur inscription à l'école secondaire.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



3

pays où le dialogue social a été soutenu, ce qui a facilité les consultations et les échanges d'informations sur le travail des enfants dans différents secteurs, à savoir l'Indonésie, la Tanzanie et le Zimbabwe.

35

parties prenantes, notamment les ministères, les associations de travailleurs et d'employeurs, la société civile et les entreprises de cacao, d'huile de palme et de tabac, se sont réunies régulièrement dans le cadre du PAACLA Indonésie pour coordonner les actions de lutte contre le travail des enfants.

Où nous avons travaillé en 2024

En 2024, la Fondation ECLT a soutenu la mise en œuvre de projets régionaux intégrés, financé des initiatives de recherche et fourni une assistance technique aux gouvernements, aux entreprises et aux communautés agricoles dans sept pays.



Indonésie

Création de normes pour une conduite responsable des entreprises dans l'agriculture

Le projet ACCLAIM (Accélérer l'impact des actions collectives sur le travail des enfants), lancé en juillet 2023 en Indonésie, est mis en œuvre par JARAK (Jaringan LSM untuk Penanggulangan Pekerja Anak) en étroite collaboration avec le secrétariat national de PAACLA Indonésie.

Le projet se concentre sur l'élimination du travail des enfants dans le secteur agricole.

En 2024, le projet a conclu avec succès sa première phase, axée sur le plaidoyer au niveau national, et a pris des mesures importantes pour préparer la deuxième phase. Avec le soutien du gouvernement, du secteur agricole et de la société civile, PAACLA Indonésie a élaboré et publié des directives sur l'application des

normes sur les pratiques de travail agricole, qui fournissent un cadre visant à renforcer les efforts de diligence raisonnable dans le secteur.

En même temps, les préparatifs en vue du déploiement des systèmes de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) ont commencé par des activités au niveau communautaire, notamment des efforts pour établir et équiper les structures communautaires et développer un système de base de données conçu pour suivre et traiter efficacement les cas de travail des enfants.

La deuxième phase, dont le lancement est prévu en 2025, s'appuiera sur ces fondations pour mettre en œuvre le CLMRS à grande échelle.





Les directives sur les pratiques de travail agricole: Un engagement commun à promouvoir des pratiques de travail éthiques

En 2024, l'Indonésie a franchi une étape importante dans la lutte contre le travail des enfants avec le lancement des *Pratiques de travail pour lutter contre le travail des enfants : Directives pour les entreprises et les chaînes d'approvisionnement dans le secteur agricole.*

Élaborées dans le cadre d'une collaboration multipartite dirigée par PAACLA Indonésie, ces directives fournissent aux entreprises un cadre clair pour empêcher, contrôler et remédier au travail des enfants au sein de leurs chaînes d'approvisionnement.

Le secteur agricole reste l'une des principales sources de travail des enfants en Indonésie, où des milliers d'enfants travaillent dans des conditions dangereuses qui mettent en péril leur bien-être et leur avenir. Les directives reconnaissent ce défi et consolident les réglementations nationales et internationales pour les transformer en mesures concrètes que les entreprises peuvent prendre pour faire respecter les droits de l'enfant tout en favorisant des conditions de travail plus sûres et plus équitables. Elles soulignent l'importance de la diligence raisonnable, des salaires décents, des protections sociales et de droits du travail solides en tant que moteurs essentiels du changement durable.

L'élaboration de ces directives a été rendue possible grâce à un effort de collaboration entre les ministères, les dirigeants des secteurs du cacao, de l'huile de palme et du tabac, ainsi que des organisations de la société civile telles que JARAK, ECLT, l'OIT et Save the Children. Ce processus a mis en évidence le pouvoir du partenariat pour relever les défis systémiques et faire progresser les pratiques de travail éthiques.

Sumarjono Saragih, président de GAPKI, l'association indonésienne de l'huile de palme, a déclaré que « **les directives de PAACLA Indonésie en matière de pratiques de travail renforceront et légitimeront l'initiative indonésienne visant à créer un secteur agricole sans travail des enfants, conformément à la vision de GAPKI d'une industrie de l'huile de palme respectueuse des enfants** ».

Alors que les directives sont sur le point d'être mises en œuvre, elles représentent plus qu'un simple document politique – **elles témoignent d'un engagement commun à transformer l'agriculture en un secteur où les enfants sont protégés, où les droits des travailleurs sont respectés et où les entreprises jouent un rôle actif dans la construction d'un avenir plus juste.**

Malawi

Renforcer les capacités pour aboutir à des pratiques de travail durables dans l'agriculture



Le travail des enfants reste un problème majeur au Malawi, en particulier dans le secteur agricole.

Malgré les efforts considérables déployés pour éradiquer ses formes les plus nocives, de nombreux enfants sont encore soumis à des conditions de travail dangereuses. La persistance de ce problème est due à des facteurs tels que la pauvreté généralisée, l'accès limité à une éducation de qualité, des normes sociales profondément enracinées et la persistance du système de location.

Bien que légalement aboli en 2021, le système de location persiste dans certaines régions, contribuant à la

servitude pour dettes et au travail forcé. Ces pratiques d'exploitation constituent de graves risques sur la santé, le développement et le bien-être futur des enfants.

En réponse aux problèmes urgents du travail des enfants, la Fondation ECLT a poursuivi sa collaboration avec le ministère du travail du Malawi en 2024, en mettant clairement l'accent sur le renforcement des capacités et la promotion des normes concernant les pratiques de travail agricole.

Ce partenariat vise à renforcer la capacité du Ministère à s'attaquer de front au travail des enfants et à garantir la mise en œuvre généralisée

de pratiques de travail durables dans le secteur agricole du Malawi.

En renforçant les capacités du Ministère, l'ECLT contribue à créer un changement durable qui protégera les enfants et garantira un avenir plus sûr et plus équitable pour tous les travailleurs.

En 2024, l'une des pierres angulaires de ce partenariat a été la mise en place de sessions de formation des formateurs, qui ont joué un rôle essentiel dans l'autonomisation des principales parties prenantes dans l'ensemble du pays. Ces sessions ont permis aux fonctionnaires de l'administration, aux dirigeants des différents secteurs et aux défenseurs de la communauté d'acquérir les

connaissances et les outils nécessaires pour promouvoir des pratiques de travail responsables à tous les niveaux.

En élargissant le pool de formateurs qualifiés, l'ECLT et le ministère du travail jettent désormais les bases d'une adoption plus large et d'une application rigoureuse des normes concernant les pratiques de travail agricole dans l'ensemble du secteur agricole du Malawi.

Cette initiative permettra non seulement d'améliorer les conditions de travail, mais aussi de renforcer la résilience des communautés, garantissant ainsi un impact à long terme dans la lutte contre le travail des enfants.

Favoriser l'autonomisation des communautés pour une transformation durable

Le projet **Protéger l'avenir : Mettre fin au travail des enfants dans l'agriculture au Malawi (PROCLAIM)** a été un pilier central des efforts de l'ECLT pour lutter contre le travail des enfants dans le pays.

Mis en œuvre par CARE International, en partenariat avec la Fondation MicroLoan et Rays of Hope, PROCLAIM a été lancé en janvier 2020 avec le financement de la Fondation ECLT.

Conformément à l'engagement du gouvernement du Malawi de mettre fin au travail des enfants, le projet cible spécifiquement les régions agricoles où le problème est le plus répandu.

En donnant aux ménages les moyens d'agir grâce à l'inclusion financière, au soutien éducatif et aux initiatives communautaires de protection de l'enfance, PROCLAIM s'attaque aux causes profondes du travail des enfants, notamment la pauvreté et les opportunités économiques limitées. En étroite collaboration avec les acteurs locaux, le projet offre aux familles d'autres moyens de subsistance, permettant ainsi aux enfants de rester à l'école et à l'abri du travail abusif.

En s'attaquant à ces défis systémiques, PROCLAIM contribue à la réduction durable du travail des enfants et soutient les améliorations à long terme dans le secteur agricole du Malawi.

“
Autonomisation des ménages par l'inclusion financière, le soutien à l'éducation et les initiatives communautaires de protection de l'enfance



Voir les réussites de PROCLAIM



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Un véritable changement est possible



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Le pouvoir de transformation de l'inclusion financière



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Renforcer l'autonomie des jeunes au Malawi



Mozambique

Soutenir les jeunes des communautés rurales dans leur transition vers un emploi sûr et décent

Le travail dangereux représente la catégorie la plus importante parmi les pires formes de travail des enfants. En effet, environ 79 millions d'enfants travaillent dans des conditions qui mettent en danger leur santé, leur développement et leur bien-être dans divers secteurs, y compris l'agriculture.

Le manque d'accès à une éducation de qualité pousse souvent les enfants à travailler, tandis que la pauvreté les expose au risque d'effectuer des travaux dangereux.

Afin de réduire le travail dangereux des enfants, de promouvoir une éducation équitable et l'apprentissage

des enfants tout au long de leur vie, et de favoriser le travail décent et la croissance économique au Mozambique, la Fondation ECLT a uni ses forces avec les principales parties prenantes de l'industrie du tabac et le gouvernement en 2024 pour mettre en œuvre le projet UPSKILL dans la province de Niassa.

Ce projet vise principalement à faciliter l'accès des jeunes de 15 à 17 ans qui effectuent ou risquent d'effectuer des travaux dangereux dans les communautés agricoles à la formation et enseignement techniques et professionnels (FETP) du gouvernement et à leur fournir les outils et l'équipement nécessaires pour

appliquer les compétences qu'ils ont acquises, en entamant des activités génératrices de revenus de manière indépendante.

« Ces formations techniques et professionnelles sont une opportunité pour les enfants mozambicains qui n'ont pas accès à une éducation de qualité à cause de la pauvreté de garder vivant le rêve d'accéder à un avenir de travail décent et sûr, avec des emplois qui contribuent au développement durable de leurs communautés ».

Pedro Lenine Cumbana, directeur de programme, Fundação Apoio Amigo (FAA).



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Actes de naissance :
Ouvrir des portes au Mozambique

Au cours des neuf premiers mois de mise en œuvre, 118 enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi et issus des communautés productrices de tabac dans les districts de Cuamba et Mandimba ont suivi des cours de FETP sur le travail du bois, la soudure, la réparation de motos, la couture, la coiffure et la cuisine.

Les 118 enfants ont obtenu leur diplôme avec succès et ont reçu des boîtes à outils pour appliquer ces compétences et percevoir un revenu dans un lieu de travail sûr et décent.

Fournir des actes de naissance par l'intermédiaire du CLMRS

L'une des causes les plus répandues d'abandon scolaire lorsque les enfants doivent passer de l'école primaire à l'école secondaire est l'absence

d'un acte de naissance, ce document officiel étant nécessaire pour s'inscrire dans l'enseignement secondaire.

Ainsi, de nombreux enfants issus des communautés agricoles rurales se retrouvent dans une situation vulnérable, n'ayant d'autre alternative que de travailler à un très jeune âge et souvent dans des conditions dangereuses.

Outre la délivrance d'actes de naissance, d'autres activités clés ont été mises en œuvre tout au long de l'année 2024 dans le cadre du projet pilote du système de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS), qui visait directement à renforcer la prévention du travail des enfants au niveau communautaire. Afin de renforcer les moyens de subsistance des ménages ruraux dans les communautés de culture du tabac ciblées,

plus de 100 ménages ont bénéficié d'une formation à la gestion d'entreprises et d'une orientation et d'incitations pour lancer des entreprises avicoles, tandis que des associations villageoises d'épargne et de crédit ont été créées dans toutes les communautés ciblées pour soutenir l'épargne commune et l'accès au crédit.

Pour éviter que les enfants n'abandonnent l'école primaire, les enseignants ont reçu une formation sur les méthodes d'enseignement, tandis que les infrastructures scolaires ont été améliorées pour créer un environnement propice à l'apprentissage.

En outre, les enfants ayant de faibles résultats scolaires ont été soutenus par des groupes d'apprentissage entre pairs après l'école.



“

118 enfants ont été diplômés après avoir suivi avec succès le programme de formation professionnelle en 2024



Tanzanie

Collaboration à l'échelle de l'agriculture pour l'élimination du travail des enfants



L'année 2024 a été une période charnière pour la Fondation ECLT, marquée par des avancées significatives dans notre mission de soutien à l'élimination du travail des enfants dans le secteur agricole en Tanzanie.

S'appuyant sur les fondements jetés en 2023, nos efforts de collaboration avec les principales parties prenantes ont donné des résultats prometteurs et devraient permettre de franchir de nouvelles étapes tout au long de l'année 2025, ouvrant ainsi la voie à un changement durable.

À la suite d'une réunion tripartite-plus en Tanzanie, au cours de laquelle l'ECLT a présenté les résultats concernant six produits de base agricoles, le ministère d'État, le bureau du Premier ministre – travail, jeunesse, emploi et personnes handicapées (PMOLYED) et l'ECLT ont signé un protocole d'accord formalisant leur engagement commun à éliminer le travail des enfants.

Ce partenariat souligne notre volonté commune d'assurer l'abolition effective du travail des enfants et la promotion du travail décent

dans l'agriculture. En outre, comme résultat direct de la réunion tripartite-plus, l'ECLT a également conclu des protocoles d'accord avec Tanzania Sisal Board (TSB) et Tanzania Tobacco Board (TTB). Ces accords ont permis d'encourager la collaboration et l'engagement en faveur de la durabilité dans l'ensemble du secteur.

Avec l'assistance technique de l'ECLT, les deux conseils de récolte ont mis en place des groupes de travail sur la durabilité pour leurs industries respectives.





Ces groupes comprennent des représentants des acteurs des industries du sisal et du tabac en Tanzanie, leur principal objectif étant de coordonner les efforts en matière de durabilité dans l'ensemble de l'industrie, en veillant à ce que toutes les parties prenantes soient alignées sur leurs objectifs et puissent rendre compte de leurs actions de manière adéquate.

Les groupes de travail sur la durabilité constitués sous les auspices du TSB et du TTB ont été la pierre angulaire de nos efforts en 2024.

Ces groupes travaillent activement avec le gouvernement tanzanien et la fondation ECLT pour développer et établir un ensemble de normes minimales pour le sous-secteur agricole de la culture.

En établissant ces normes, nous visons à créer un cadre unifié promouvant le respect des principes et des droits internationaux au travail, y compris la tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de travail des enfants.

Pour ce qui est de l'avenir, l'ECLT s'engage à poursuivre l'élan initié en 2024.

Nous mettrons l'accent sur le renforcement des partenariats, en approfondissant notre collaboration avec le ministère du travail par une assistance technique visant à renforcer le cadre juridique national sur le travail des enfants, et avec Tanzania Tobacco Board et Tanzania Sisal Board pour assurer la mise en œuvre efficace des normes établies.

Renforcer les moyens de subsistance en milieu rural pour empêcher le travail des enfants

L'autonomisation des petits agriculteurs par le biais des activités de formation, de services de développement commercial, d'informations permettant d'accéder à de nouveaux marchés et, surtout, de sources de financement non traditionnelles, exerce un impact direct sur la prévention du travail des enfants.

Guidée par cette vision, la Fondation ECLT a prolongé d'un an le projet PROSPER RESET jusqu'en 2024 dans les régions de Tabora, Mbeya et Songwe.



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Faire du profit sur le crédit



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Les connaissances commerciales peuvent changer des vies



Ouganda

Soutenir le gouvernement et les entreprises agroalimentaires dans la lutte contre le travail des enfants



Notre bureau affilié en Ouganda, l'ECLA (Elimination of Child Labour in Agriculture), en partenariat avec l'OIT, a mis en œuvre le projet « Renforcement de la capacité des gouvernements à lutter contre le travail des enfants et/ou le travail forcé, et les violations des conditions de travail acceptables en Afrique subsaharienne » (CAPSA) dans les districts ougandais de Hoima, Kikuube et Masindi.

L'objectif du projet CAPSA était d'améliorer l'application des cadres juridiques et des politiques relatives au travail des enfants, au travail forcé et aux violations des conditions de travail acceptables, de fournir de meilleurs services d'assistance aux

victimes et de renforcer les partenariats afin d'accélérer les progrès dans le traitement de ces questions. En 2024, l'une des principales étapes franchies par ECLA Ouganda et le projet CAPSA a été l'élaboration et l'approbation d'arrêtés municipaux concernant le travail des enfants et le travail forcé dans six sous-comtés des districts de Hoima, Kikuube et Masindi.

Ces règlements ont été élaborés dans le cadre d'une série de réunions consultatives, puis approuvés lors de réunions du conseil, et diffusés par le biais des médias sociaux, de messages radiophoniques et de réunions de sensibilisation des communautés, touchant environ 300 000 personnes.

En outre, ECLA Ouganda a fourni une assistance technique pour l'élaboration du Masindi District Action Plan (DAP) sur l'élimination du travail des enfants.

Ce plan a été conçu dans le cadre d'un vaste processus de consultation auquel ont participé diverses parties prenantes, des représentants techniques et politiques du district, des organisations de la société civile et des dirigeants communautaires. Le DAP a été officiellement approuvé par le comité exécutif du district et promulgué par l'ensemble du conseil de district.



Parallèlement aux efforts visant à soutenir les gouvernements des districts et des sous-comtés, l'ECLA a également collaboré avec des entreprises agricoles de secteurs clés, tels que le thé et la canne à sucre, afin de renforcer leurs capacités en matière de diligence raisonnable, de pires formes de travail des enfants et de conditions de travail acceptables, tout en intégrant les questions relatives au travail des enfants dans leurs politiques et dans leurs obligations contractuelles prises envers leurs partenaires commerciaux.

« Le soutien et la collaboration avec l'OIT et la Fondation ECLT ont joué un rôle clé dans la lutte contre le travail des enfants en Ouganda et ont été une source d'espoir et d'inspiration, démontrant qu'un changement significatif est possible grâce à l'effort et à l'engagement collectifs ».

Edrisa Wambewo, directrice exécutive d'ECLA Ouganda.

Des activités au niveau communautaire ont également été menées dans le cadre du projet CAPSA, notamment l'identification et l'orientation des enfants travailleurs vers des services d'assistance, des formations professionnelles et des apprentissages, des sessions de formation pour les prestataires de services de première ligne afin d'améliorer leur capacité à fournir une

assistance appropriée aux victimes du travail des enfants et du travail forcé, et la réalisation de peintures murales dans des endroits stratégiques pour sensibiliser les citoyens au travail des enfants et à la traite des êtres humains.

Outre le projet CAPSA, ECLA Ouganda s'est également associée à d'autres parties prenantes, telles que Pride Microfinance Uganda et Post Bank Uganda Limited, pour soutenir l'accès des associations villageoises d'épargne et de crédit aux solutions bancaires numériques.

Au total, 240 groupes composés de plus de 7 600 soignants ont été soutenus, ce qui a permis d'éviter indirectement que 19 000 enfants vulnérables ne tombent dans le piège du travail des enfants.



[Cliquer pour visionner la vidéo](#)

Projet CAPSA en Ouganda : Renforcer la collaboration grâce à des capacités accrues

“

Le soutien et la collaboration avec l'OIT et la Fondation ECLT ont joué un rôle clé dans la lutte contre le travail des enfants en Ouganda



États-Unis

Solutions fondées sur des données probantes pour lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture de manière concertée

Photographie de Tim Mossholder

En 2024, un rapport clé a été présenté au Farm Labour Practices Group (FLPG). Ce rapport consolidait les résultats d'une étude bidimensionnelle commandée et soutenue par la Fondation ECLT.

Cette recherche a consisté en une étude qualitative menée par l'East Carolina University-North Carolina Agromedicine Institute (ECU), dans le cadre d'une évaluation à 360° du travail des enfants en Caroline du Nord à l'échelle de l'agriculture dans son ensemble et mandatée par les parties prenantes. L'évaluation a également porté sur le plaidoyer des intérêts des travailleurs agricoles, l'éducation des migrants, la formation professionnelle agricole, la sensibilisation à la santé des migrants, les organisations confessionnelles, la sécurité des travailleurs agricoles et les programmes d'éducation et d'assistance technique aux producteurs.

L'étude comprenait également une enquête quantitative menée auprès de 1 379 producteurs par le département de l'agriculture et des services aux consommateurs de Caroline du Nord et le service national des statistiques agricoles du département de l'agriculture des États-Unis (NCDACS/USDA-NASS).

Les objectifs de l'évaluation qualitative à 360° du travail des enfants dans l'agriculture en Caroline du Nord étaient d'identifier les bonnes pratiques du secteur agricole qui contribuent à empêcher ou à atténuer le travail des enfants, d'identifier les angles morts potentiels ou les points d'entrée où le travail des jeunes mineurs pourrait se produire, y compris la disponibilité

et les obstacles aux programmes pour la jeunesse dans les zones où les jeunes travaillent dans l'agriculture, et de soutenir l'action collective pour développer les bonnes pratiques et combler les lacunes identifiées afin de s'assurer que les communautés agricoles disposent des ressources, des connaissances et du soutien nécessaires à leur prospérité.

Sur les 1 379 producteurs sélectionnés au hasard par l'USDA, 650 ont envoyé leurs réponses, dont 613 provenaient de producteurs de diverses cultures, notamment de baies, d'arbres de Noël, de maïs, de coton, de fruits, de chanvre, de champignons, d'arachides, de soja, de patates douces, de tabac et de légumes.

Sur la base des recommandations de l'enquête, des discussions avec GAP Connections ont été organisées pour répondre au besoin de formation. Par conséquent, un ensemble de modules d'apprentissage en ligne a été développé conjointement par l'ECLT et GAP Connections et lancé sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECLT.

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder aux modules de formation :



Travail des enfants
[Vue d'ensemble](#)



Jeunes travailleurs
[dans l'agriculture](#)



Évaluation
[du risque](#)



Engagement avec le ministère du travail des États-Unis

La Fondation s'est engagée de manière significative avec le département du travail des États-Unis (USDOL), et a présenté des travaux transformateurs au Malawi et en Tanzanie.

L'ECLT a présenté le Code des bonnes pratiques de travail agricole du Malawi, soulignant le passage stratégique de la location traditionnelle à des systèmes modernes de travail salarié.

L'ECLT a également présenté les étapes importantes franchies en Tanzanie, notamment un examen complet des tâches dangereuses pour les enfants et la finalisation de la stratégie nationale pour l'élimination du travail des enfants (2024-2028).

La fondation ECLT a également informé l'USDOL de ses alliances stratégiques avec les autorités responsables des cultures essentielles, notamment le Tanzania Tobacco Board, le Sisal Board et le Cotton Board, qui ont permis d'établir un cadre global pour lutter contre le travail des enfants dans divers secteurs agricoles.

En outre, l'ECLT a organisé une série de réunions à Washington DC en septembre 2024. Ces réunions comprenaient des débats de haut niveau avec des fonctionnaires du ministère américain du travail, des représentants du Conseil américain pour le commerce international, de la Fédération américaine du travail et du Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO), ainsi que des représentants de l'Organisation internationale du travail.



Zimbabwe

Collaboration multi-acteurs pour la protection de l'enfance



En 2024, l'ECLT est resté activement engagée dans le secteur agricole du Zimbabwe, en renforçant les normes de travail et en faisant progresser les initiatives de protection de l'enfance.

En étroite collaboration avec le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale et le Tobacco Industry and Marketing Board (TIMB), l'ECLT a fourni un soutien technique et financier afin de favoriser un changement durable.

Collaboration avec le ministère du travail

L'ECLT a poursuivi son partenariat avec le ministère du travail et a soutenu les efforts visant à renforcer les protections contre le travail des enfants au niveau national.

L'une de ses principales réalisations a été de contribuer à l'élaboration de la liste nationale des tâches dangereuses pour les enfants de moins de 18 ans travaillant dans l'agriculture, un outil essentiel pour empêcher les enfants de se livrer à des activités dangereuses.

L'ECLT a également mené des consultations avec les parties prenantes afin de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action national (PAN) coordonné et fondé sur des données probantes concernant le travail des enfants.

Soutenir le TIMB et le secteur du tabac

Notre partenariat avec le TIMB est resté au cœur du travail de l'ECLT au Zimbabwe. En 2024, nous avons fourni une aide financière et un soutien au renforcement des capacités afin de consolider les droits de l'homme et les droits du travail dans le secteur.

Nous avons soutenu les sessions nationales et régionales de formation des formateurs sur les pratiques de travail agricole, qui ont touché plus de 680 participants, dont des représentants du gouvernement et de l'industrie, afin de promouvoir des pratiques de travail équitables dans l'ensemble du secteur du tabac.

Indaba sur le travail des enfants

Un Indaba est un rassemblement traditionnel africain au cours duquel les dirigeants communautaires se réunissent pour discuter de questions importantes dans un esprit de collaboration, en mettant l'accent sur la compréhension mutuelle, l'établissement d'un consensus et la résolution collective des problèmes.

En février 2024, l'ECLT a coorganisé l'Indaba sur le travail des enfants à Harare, au Zimbabwe, aux côtés du TIMB. Cet atelier a rassemblé les conseils nationaux de l'emploi, la société civile, les syndicats, les institutions constitutionnelles indépendantes et les organisations internationales, en mettant l'accent sur la recherche de solutions concrètes dans les secteurs économiques où le travail des enfants est largement répandu (exploitation minière, commerce, agriculture et secteur domestique).

Étant donné que 25,6 % des enfants zimbabwéens âgés de 5 à 17 ans travaillent, l'Indaba a mis l'accent sur la mobilisation d'un soutien intersectoriel et sur l'élaboration d'une feuille de route claire pour l'action.

Des représentants de l'industrie, de l'OIT et des CNE se sont adressés aux 180 participants, partageant leurs points de vue sur la situation du travail des enfants, les principaux défis, les actions prioritaires, ainsi que leur vision des progrès à venir dans leurs secteurs respectifs.

L'événement a favorisé la collaboration intersectorielle, créant une approche unifiée de la lutte contre le travail des enfants.

L'ECLT s'est engagée à soutenir les actions de suivi résultant de l'Indaba et continuera à travailler avec le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale pour garantir la responsabilité et les progrès concernant les engagements pris.

[Cliquer pour visionner la vidéo](#)



“
L'Indaba a mis l'accent sur la mobilisation du soutien dans tous les secteurs et le développement d'une feuille de route claire pour l'action



RENFORCEMENT PLAIDOYER ET ENGAGEMENT POLITIQUE

L'ECLT joue un rôle essentiel dans le plaidoyer et l'engagement politique, servant de pont entre les parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture.

La Fondation s'engage activement auprès des gouvernements pour renforcer les cadres politiques nationaux et les mécanismes de mise en œuvre, et offre une expertise technique pour aider à combler les lacunes en matière de gouvernance qui contribuent au travail des enfants.

Grâce à des partenariats stratégiques avec les ministères du travail, de l'éducation et de l'agriculture, l'ECLT plaide en faveur de politiques cohérentes qui s'attaquent aux causes profondes telles que la pauvreté, l'accès limité à l'éducation et une protection sociale inadéquate.

Au-delà de l'engagement des gouvernements, l'ECLT facilite les dialogues multi-acteurs qui réunissent des décideurs politiques, des entreprises, des organisations de la société civile et des représentants des communautés. Ces plateformes permettent le partage d'approches fondées sur des données probantes et de bonnes pratiques, favorisant ainsi l'élaboration de politiques qui reflètent les réalités du terrain.

Le travail de plaidoyer de la Fondation est fermement ancré dans nos expériences au niveau communautaire, ce qui permet à l'ECLT d'amplifier les voix locales dans les forums nationaux et internationaux, les agences de l'ONU et les coalitions industrielles.

En démontrant des solutions pratiques à travers nos programmes, l'ECLT fournit des recommandations politiques avec des preuves tangibles de ce qui fonctionne, influençant finalement le changement systémique pour l'élimination durable du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.

En 2024, l'ECLT a intensifié son engagement en matière d'engagement politique et de plaidoyer par le biais de partenariats stratégiques et d'initiatives innovantes dans de multiples régions.

Notre approche est centrée sur des stratégies collaboratives et multi-acteurs qui s'attaquent aux défis complexes du travail des enfants dans l'agriculture par le biais de l'élaboration de politiques globales, d'initiatives régionales et d'interventions ciblées.



La Fondation ECLT et Better Cotton ont fait une présentation conjointe lors du Forum 2024 des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme sur le thème « Combattre le travail des enfants dans l'agriculture grâce à un engagement multi-acteurs ».

La session a mis en évidence le fait que les initiatives multi-acteurs sont essentielles pour rassembler les gouvernements, les entreprises et la société civile afin de promouvoir la collaboration et les solutions créées en commun pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture.

Better Cotton, qui travaille avec près de 2,5 millions d'agriculteurs dans le monde, a présenté sa transition d'une approche basée sur la conformité à une diligence raisonnable proactive au niveau des exploitations, tandis que l'ECLT a partagé les enseignements tirés de deux décennies de travail auprès de plus de 1,5 million d'enfants et d'adultes dans les communautés agricoles.

Une étude de cas convaincante du Zimbabwe a illustré comment des mesures volontaires peuvent évoluer vers des cadres obligatoires lorsque les parties prenantes collaborent efficacement. L'ECLT a exposé son travail au Zimbabwe, où nous avons contribué à intégrer les normes de travail dans les exigences de licence des producteurs et à mettre en place des systèmes de contrôle dans les exploitations et les cultures.

Cette transformation a créé des conditions de concurrence équitables en exigeant de tous les acteurs du secteur qu'ils respectent des normes cohérentes, ce qui a permis d'éviter un nivellement par le bas dans la gestion des risques liés aux droits de l'homme.

Better Cotton a fait part de succès similaires au Pakistan, où des comités communautaires de surveillance du travail des enfants ont favorisé l'appropriation locale des initiatives de protection. Les orateurs ont conclu par un appel au renforcement de la collaboration intersectorielle, en exhortant les entreprises à investir dans des programmes au niveau de l'exploitation et à assumer la responsabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. Ils ont également prié les gouvernements d'améliorer les infrastructures sociales et l'accès à l'éducation, et les organisations de la société civile de faire entendre la voix des communautés agricoles.

Les deux organisations conviennent que si les mesures volontaires garantissent l'appropriation et l'engagement au niveau local, les normes obligatoires sont essentielles pour créer un changement durable.

En rassemblant diverses parties prenantes et en associant les connaissances pratiques des communautés agricoles aux cadres réglementaires, les initiatives multi-acteurs démontrent comment l'action collective peut conduire à des progrès significatifs dans l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.



10
ANS PLUS TARD

La Charte d'engagement :

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DE LA FONDATION ECLT : UNE DÉCENNIE DE COLLABORATION CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

En 2024, nous avons commémoré le 10e anniversaire de la Charte d'engagement des membres de la Fondation ECLT, un accord historique visant à lutter contre le travail des enfants par le biais de politiques solides, d'une diligence raisonnable et de mesures correctives.

Conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Charte d'engagement constitue un cadre permettant à nos contributeurs d'aligner, de renforcer et, le cas échéant, d'étendre leurs politiques et pratiques actuelles en matière de lutte contre le travail des enfants dans la culture du tabac.

Origine et objectif

Le 10 décembre 2014, la Fondation

ECLT a marqué un tournant dans la lutte contre le travail des enfants en lançant la Charte d'engagement de ses membres.

Cet accord sectoriel novateur représente un effort collectif des acteurs de l'industrie du tabac pour faire respecter les droits des enfants et éliminer le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du tabac.

Deux organisations internationales respectées – l'Organisation internationale du travail (OIT) et Save the Children Switzerland – ont témoigné de cette Charte d'engagement, soulignant ainsi son importance mondiale et son attachement aux normes internationales du travail.

2014-2024

UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATION

100 %

La couverture des politiques est passée de 90 % à 100 %.

80 %

Les efforts de remédiation sont passés de 60 % à 80 %.

80 %

Les systèmes de diligence raisonnable concernant le travail des enfants sont passés de 70 % à 80 %.

74 %

Des mécanismes opérationnels de réclamation ont été mis en place dans 74 pays.

Principes fondamentaux

Fondé sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Charte d'engagement définit un cadre clair pour une activité responsable. Les signataires s'engagent dans trois domaines essentiels :

- 1. Engagement politique :** Élaborer et mettre en œuvre des politiques solides pour éliminer le travail des enfants
- 2. Diligence raisonnable :** Identifier, éviter et atténuer systématiquement les effets négatifs du travail des enfants tout au long des chaînes d'approvisionnement
- 3. Remédiation :** Fournir ou coopérer à des processus légitimes pour traiter et rectifier les incidents liés au travail des enfants

Les signataires et leurs engagements

La Charte d'engagement rassemble de nombreuses parties prenantes, chacune exerçant des responsabilités spécifiques :

- **Des entreprises du tabac :** Concevoir et mettre en œuvre des politiques d'élimination du travail des enfants, faire preuve d'une diligence raisonnable et soutenir les efforts de remédiation
- **International Tobacco Growers Association (ITGA) :** Sensibiliser, diffuser des informations et promouvoir la prévention du travail des enfants au sein des communautés de cultivateurs de tabac
- **Fondation ECLT :** Mobiliser des ressources, guider la mise en œuvre et soutenir les signataires dans la réalisation des objectifs de la Charte d'engagement

Regarder vers l'avenir

Alors que la Charte d'engagement entre dans sa deuxième décennie, nous restons engagés dans une démarche d'amélioration continue.

Les principales priorités pour 2024-2030 sont les suivantes :

- Élaboration de normes globales pour les activités interdites liées au travail des enfants
- Soutenir les initiatives visant à assurer un revenu de subsistance aux producteurs de tabac
- Développer la collaboration intersectorielle pour relever les défis systémiques



[Lire le rapport sur la Charte d'engagement](#)



[Regarder le webinaire sur la Charte d'engagement](#)

Finances

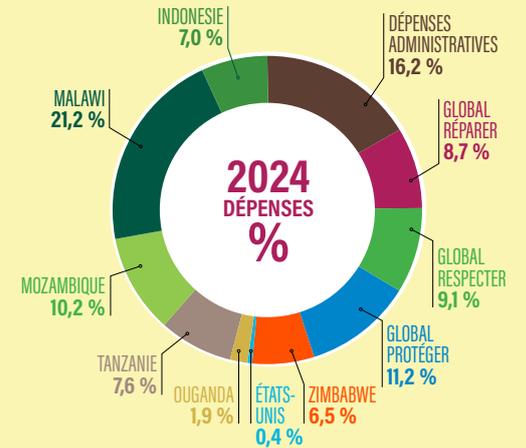
Bilan USD	31.12.24	31.12.23
ACTIF		
Actif circulant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 959 938	4 155 768
Créances	51 802	81 328
Charges payées d'avance	108 576	172 389
Total actifs courants	4 120 316	4 409 485
Actifs non courants		
Actifs financiers	66 207	71 291
Total actifs non courants	66 207	71 291
Total actifs	4 186 523	4 480 776
PASSIF, CAPITAL ET FONDS		
Passifs courants		
Créditeurs	434 650	64 000
Charges à payer	115 381	92 590
Provisions	-	60 122
Total passifs courants	550 032	216 713
Capital des fonds	916 265	370 868
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital initial (Fondation)	180 690	180 690
Capital libre (fonds à utilisation non restreinte)	2 539 537	3 712 506
Fonds accumulé à utilisation non restreinte	3 712 506	4 299 200
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	(1 172 9 68)	(586 695)
Total du capital de l'organisation	2 720 227	3 893 195
Total du passif et du capital de l'organisation	4 186 523	4 480 776

Le rapport d'audit 2024 a été signé par RSM en mai 2024. Les états financiers seront soumis à l'approbation du Conseil de la Fondation en juin 2025.

État des revenus et des dépenses USD

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

	2024	2023
Contributions des donateurs	4 379 655	4 054 139
Dont à utilisation non restreinte	3 668 837	3 683 271
Dont à utilisation restreinte	710 818	370 868
Total résultat opérationnel	4 379 655	4 054 139
Dépenses des programmes		
Protéger : Politique et Activités de plaidoyer	(967 615)	(821 689)
Respecter : Activités de la Charte d'engagement	(568 274)	(653 685)
Réparer : Activités liées aux projets et à la recherche	(2 712 622)	(2 044 443)
Total des dépenses des programmes	(4 248 512)	(3 519 817)
Dépenses administratives	(824 045)	(789 137)
Total dépenses	(5 072 557)	(4 308 954)
Résultat d'exploitation	(692 902)	(254 815)
Résultat financier	65 331	38 989
Résultat avant variation du capital des fonds	(627 571)	(215 827)
Variation du capital des fonds	(545 397)	(370 868)
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	(1 172 968)	(586 695)
(Affectations)/Crédits		
Capital libre	1 172 968	586 695



Dépenses USD	2024	2023
Dépenses administratives	824 045	789 137
États-Unis d'Amérique	22 503	71 139
Guatemala	0	1 685
Indonésie	354 859	127 816
Malawi	1 073 639	992 613
Mozambique	519 197	263 918
Ouganda	94 000	87 108
Tanzanie	387 724	232 435
Zimbabwe	327 620	219 993
Global – Protéger	569 916	500 063
Global – Respecter	460 224	498 561
Global – Réparer	438 829	524 486
Total dépenses	5 072 557	4 308 954



La Fondation ECLT

PERSONNEL

Innocent Mugwagwa
Directeur exécutif

Franck Archinard
Directeur financier

Irena Manola
Responsable des opérations

Ludivine Richner
Chargée de programmes et plaidoyer

Mathilde Berger
Chargée de programmes

Roi Fernández Agudo
Responsable des programmes

Víctor Díaz
Responsable des communications et du renforcement des capacités

Vincent Raad
Chargé des programmes

CONSEILLERS NON EXÉCUTIFS

Organisation internationale du travail

Benjamin Smith
Conseiller technique désigné

ÉVALUATEURS EXTERNES

Agricultural Research and Extension Fund (ARET)

Dr. Benjamin Mutetwa
Centre for Development Management (CDM)

CIRCLE Indonésie

Resolution Economics

MEMBRES DU CONSEIL

Michiel Reerink
Président de l'ECLT

Maria Reymão
Trésorier de l'ECLT

Anthony Jackson

Carsten Roll

Charlie Watson

Donato Del Vecchio

Eduardo Jardim

Mathew Wilde

Mercedes Vázquez

Mette Valentin

Simon Steyne

Song Wang

Tony Dunnage

CONTRIBUTEURS

Alliance One international, Inc.

British American Tobacco Holdings

Contraf-Nicotex-Tobacco GMBH

Hail & Cotton Inc.

Imperial Brands, PLC

International Tobacco Growers Association

Japan Tobacco international & Japan Tobacco Inc.

Landewyck Tobacco

Premium Tobacco

Scandinavian Tobacco Group

Swedish Match

Universal Corporation

La Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac (ECLT) a pour mission de promouvoir et de soutenir, dans les communautés productrices de tabac, l'élimination de toutes les formes de travail des enfants telles qu'elles sont définies dans les instruments pertinents de l'Organisation internationale du travail.

La Fondation ECLT est une organisation suisse indépendante à but non lucratif, enregistrée et fonctionnant conformément à la législation pertinente de la Confédération suisse. Bien que la Fondation apprécie le soutien de ses contributeurs financiers, les politiques, les positions et les actions de l'ECLT reflètent uniquement sa mission.

En tant que telles, les politiques, les positions et les actions de la Fondation ne doivent pas être interprétées comme approuvant, promouvant ou représentant les positions, les actes et les omissions de l'un de ses contributeurs ou de l'industrie du tabac. En outre, la Fondation ne parle pas et n'agit pas au nom de ses contributeurs financiers ou de l'industrie du tabac.

La Fondation ECLT privilégie la transparence, la responsabilité, la durabilité et l'intégrité dans son travail, et s'engage à contribuer à l'objectif mondial commun d'une économie rurale prospère, exempte de toute forme de travail des enfants.





La Fondation ECLT s'efforce de catalyser le pouvoir des États, des entreprises et des communautés agricoles dans le cadre d'une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture.

Nous plaidons pour des politiques fortes, partageons les meilleures pratiques pour multiplier notre impact, et engageons les familles rurales afin qu'elles puissent bénéficier de l'agriculture, tout en veillant à ce que leurs enfants soient en bonne santé, éduqués et encouragés à atteindre leur plein potentiel.

Une meilleure vie pour les enfants, les agriculteurs et les familles.

Visitez notre plateforme d'apprentissage en ligne :

<https://learn.eclt.org>

Visitez notre site web :

www.eclt.org

